

développement économique. Je suis cependant de ceux qui croient que les deux ne sont pas absolument incompatibles. Évidemment, il est prouvé que la libéralisation des échanges commerciaux mène à une plus grande souplesse politique et que les gouvernements qui ont ouvert leur marché au commerce international sont plus sensibles aux opinions et aux réactions des autres pays. Une société portée à l'introspection qui ne compte pas tellement sur le commerce extérieur et les investissements internationaux est moins susceptible de réagir aux inquiétudes exprimées par les étrangers. Le commerce réduit le repli sur soi. Le commerce contribue à accroître le champ d'application du droit international et à favoriser la croissance économique nécessaire au développement et aux changements sociaux. La libéralisation des échanges tend également à multiplier les groupes d'intérêt au sein d'une société. Néanmoins, toutes les sociétés doivent résoudre le dilemme entre les droits individuels et les droits collectifs et veiller au respect des droits fondamentaux.

À cette fin, il est essentiel que notre gouvernement continue de soulever la question du respect des droits de la personne avec les pays qui, à notre connaissance, profitent de chaque occasion pour les bafouer. Bien que nous respections les traditions et les cultures consacrées des divers peuples, nous avons toujours maintenu que la meilleure garantie de stabilité et de prospérité repose sur un gouvernement à l'écoute de la population qu'il représente.

Les sujets que j'ai abordés aujourd'hui vous donnent une idée du genre de questions sur lesquelles nous devons nous pencher dans notre examen de la politique étrangère du Canada, en ce qui concerne les relations entre notre pays et ceux du l'Asie-Pacifique. Nous sollicitons l'avis et les conseils de Canadiens et de Canadiennes de tous les horizons dans l'établissement de notre nouvelle politique et de nos nouvelles initiatives dans la région Asie-Pacifique.

L'établissement de relations économiques et commerciales fortes et efficaces avec nos partenaires de l'Asie et du Pacifique est notre premier objectif, mais nous allons continuer à promouvoir le respect des droits de la personne, l'établissement d'institutions politiques vraiment démocratiques et les objectifs du développement durable dans nos relations avec les pays de la région. En fait, il importe pour le Canada d'établir des relations économiques et commerciales fortes et efficaces avec les pays de la région. Mais, comme j'espère l'avoir bien fait ressortir, nous avons beaucoup plus à nous offrir mutuellement que de simples possibilités commerciales.

Dans le cadre de l'examen de la politique étrangère, je me propose de sonder les Canadiens et les Canadiennes sur l'élargissement de toute la gamme de nos relations avec les pays de la région Asie-Pacifique, à savoir aux plans politique,